



Programme officiel - Premium List



**1084-c, boulevard du Lac
Lac-Beauport, QC G3B 2P9**

**9^e & 10^e Concours TRAVAIL DE FLAIR
9th & 10th SCENT DETECTION trials**

**SAMEDI & DIMANCHE
17 & 18 MAI 2025**

**SATURDAY & SUNDAY
May 17th & 18th 2025**

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS / OPENING OF ENTRIES:
Mercredi 9 avril à 19h00 (HAE) / Wednesday April 9nd, 19h00 (HAE)

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: / CLOSING DATE FOR ENTRIES
Lundi 5 mai (21h00 HAE) ou quand la limite sera atteinte /
Monday, May 5th (21:00 pm HAE) or when entries limit is reached

Inscriptions limitées à un total de 7 heures de jugement par jour.
Maximum d'un chien manié par la même personne dans une même classe. Un deuxième chien sera autorisé seulement si le concours n'est pas complet à la date de fermeture.

*Entries limited to a total of 7 hours of judging per day.
Maximum of one dog handled by the same person in the same class. A second dog will be allowed only if the competition is not full by the closing date.*

Il sera possible d'inscrire un chien le jour du concours, une heure avant le commencement du concours si l'horaire le permet (frais supplémentaires s'appliqueront)
Day of trial entries will be accepted up to one hour prior to the start of the trial, if space is available (fees will be applied).

Une liste d'attente sera établie s'il y a lieu. / *A waiting list will be established if necessary.*

Pas d'espace intérieur pour les cages. Prévoir votre abri. / No crating inside. Plan your shelter.

Aucun entraînement sur les lieux, sauf dans l'aire d'échauffement désignée.

There shall be no training at the venue other than in the designated warm-up area.

Ces événements sont tenus en vertu des règlements du Club Canin Canadien.

These events are held under the rules of the Canadian Kennel Club

BUREAU DE DIRECTION / CLUB OFFICERS

Présidente / *President*

Ariane English

Vice-Présidente / *Vice-President*

Renée Fortier

Secrétaire / *Secretary*

Roxanne Michel-Morissette

Trésorière / *Treasurer*

Martine Deschênes

COMITÉ D'ÉVÈNEMENT / EVENT COMMITTEE

Directrice des concours / *Show Superintendent* Monique Pouliot

Présidente des concours / *Trial Chairperson* Monique Pouliot

Secrétaire des concours / *Event Secretary* Sylvie Lapointe sylsyl2004@yahoo.ca

DIRECTEUR ZONE 3 CCC CKC ZONE 3 DIRECTOR

Sylvain Sirois

418 928-1460

Zone3director@ckc.ca

DIRECTEUR EXÉCUTIF CCC CKC EXECUTIVE DIRECTOR

Jeff Cornett

5397 Eglington Av., Suite 101

Etobicoke, ON M9W 5K6 ed@ckc.ca

REPRÉSENTANT ZONE 3 AU CCC CONSEIL TRAVAIL DE FLAIR CKC ZONE 3 SCENT DETECTION COUNCIL REPRESENTATIVE

Sandra Hébert

Mirabel QC

VÉTÉRINAIRES VETERINARY

Hôpital Vétérinaire Daubigny

3405, boul. Hamel

Québec, QC, G1P 2J3

418-872-5355

CENTREDMVET

1301, Av. Jules-Verne,

L'Ancienne-Lorette, G2E 6L6

+1 800-463-8555

info@centredmvet.com

JUGE / JUDGE

7 & 18 mai / May 17 & 18

Marie-Noëlle Côté

Val (Québec)

Tous les niveaux et composantes

All levels and components

FRAIS D'INSCRIPTIONS / ENTRY FEES:

Instinct / <i>Instinct</i>	35,00\$
Chaque recherche (par chien) / <i>Single component (per dog)</i>	35,00\$
Droit de participation temporaire (par chien/par concours) /	11,50\$
<i>TCN Fee (per trial)</i>	11,50\$
Catalogue / <i>Catalogue</i>	10,00\$
Inscription le jour même (si l'horaire le permet)	40,00\$
<i>Same day entry (if schedule permits)</i>	40,00\$

Les compétiteurs, par la transmission de leurs inscriptions, reconnaissent qu'ils connaissent les règlements des concours de travail de flair du CCC.

Competitors, through the submission of their entries, acknowledge that they know the CKC Scent Detection Trial Rules and Regulations.

CLASSES OFFERTES / CLASSES OFFERED

Instinct, Novice, Ouverte, Par excellence et Maître/ *Instinct, Novice, Open, Excellent and Master*

COMPOSANTES / COMPONENTS

Contenants, Intérieur et Extérieur / *Containers, Interior and Exterior*

PASSAGE À UN NIVEAU SUPÉRIEUR / MOVE-UP

Si un chien enregistré auprès du CCC possède un numéro admissible et satisfait aux exigences d'un titre conformément aux présents règlements, il peut passer à une classe de niveau immédiatement supérieur si l'horaire le permet. Une demande doit être faite par écrit sur le formulaire approprié et présentée au secrétaire du concours par le propriétaire ou le manieur au moins 15 minutes avant le début de la classe.

A dog that is registered in the records of the CKC with an eligible number according to these rules and has fulfilled the requirements for a title in accordance with these rules may be moved to the next level of competition if the schedule permits. The transfer must be on the appropriate move-up form and submitted to the trial secretary by the owner or handler at least 15 minutes before the start of the class.

FEMELLES EN CHALEURS / BITCHES IN SEASON

Les femelles en chaleur sont acceptées et elles compétitionneront à la fin de la classe. Le port d'une culotte ajustée est obligatoire. SVP avisez la secrétaire le plus tôt possible pour qu'elle puisse modifier l'ordre de passage.

Females in heat are accepted and will compete at the end of the class. Fitted breeches must be worn. Please notify the secretary as soon as possible so she can change the running order.

DEUXIÈME CHIEN PRÉSENTÉ DANS LA MÊME CLASSE : Un deuxième chien, dans une même classe, pour un même manieur, sera autorisé seulement si le concours n'est pas complet à la date de fermeture. Vous pouvez inscrire un deuxième chien au moment de l'ouverture du concours, cette inscription sera alors placée sur la liste d'attente, selon l'ordre de réception.

SECOND DOG PRESENTED IN SAME CLASS: *A second dog, in the same class, for the same handler, will be allowed only if the trial is not full by the closing date. You can enter a second dog when the competition opens, and this entry will then be placed on the waiting list in the order in which it is received.*

Le club permet aux chiens de races croisées et de races non reconnues d'être inscrits au concours. *The club allows mixed breeds and unrecognized breeds to compete.*

PRIX, RUBANS & ROSETTES / PRICES, RIBBONS & ROSETTE

Classe Instinct : un ruban sera décerné aux chiens qui obtiennent le titre.

Autres classes : des rubans de qualification et des rosettes de titre seront présentés.

À la fin du concours le samedi et le dimanche les prix suivants seront remis :

- Coup de cœur du Juge: Le juge choisira à sa discrétion une équipe par jour qui s'est démarquée. La Société canine de Québec offrira un certificat cadeau pour une participation à un concours.
- Loona : Des prix chaque jour seront remis par tirage au sort parmi les participants et bénévoles.
- Saut d'Eau : Des certificats cadeaux seront remis par tirage au sort parmi les participants et les bénévoles.
- Ürra co: Un certificat cadeau et une longue seront remis par tirage au sort parmi les participants et les bénévoles.
- Centre Culturel Morrin : Des billets seront remis par tirage au sort parmi les participants et les bénévoles.
- Mes Biscuits Maison : Des sacs de Biscuits Maison seront offert par tirage au sort parmi les participants et les bénévoles.
- Dalmatian club of Canada : Un prix chaque jour sera remis par tirage au sort parmi les Dalmatiens qui seront qualifiés.
- Club de Bouvier des Flandres du Québec : Un prix chaque jour sera remis par tirage au sort parmi les Bouviers des Flandres qui seront qualifiés

Instinct Class: Ribbon will be awarded to dogs with qualifying score and instinct title.

Other classes: Rosette will be awarded to dogs with qualifying titles (other than instinct).

At the end of the trials, Saturday and Sunday, the following prices will be presented:

- *Judge's Coup de Coeur: At the judge's discretion, one outstanding team per day will be chosen. Société canine de Québec will be offering gift certificates for future entries in competition.*
- *Loona: Products randomly drawn each day among all participants and volunteers.*
- *Saut d'Eau: Gift certificates will be randomly drawn for participants and volunteers.*
- *Ürra co: One gift certificate and one long leash randomly drawn for participants and volunteers.*
- *Morrin Cultural Centre: Tickets randomly drawn for participants and volunteers.*
- *Mes Biscuits Maison: Dog treats randomly drawn for participants and volunteers.*
- *Dalmatian club of Canada: 1 prize randomly drawn each day among the Dalmatians who will have qualified.*
- *Club de Bouvier des Flandres du Québec: 1 prize randomly drawn each day among the Bouvier des Flandres who will have qualified.*

MERCI À TOUS LES COMMANDITAIRES POUR LEUR SOUTIEN!
THANK YOU TO ALL THE SPONSORS FOR THEIR SUPPORT!

INSCRIPTIONS / ENTRIES

Les inscriptions se feront EXCLUSIVEMENT via le site de **DogShow.ca**

*Register exclusively via through **DogShow.ca***

Pour toute question, écrire à Sylvie Lapointe : /

For any questions, write to Sylvie Lapointe:

sylsyl2004@yahoo.ca

Aucune inscription ne peut être modifiée et les droits d'inscription ne pourront pas être remboursés après la date limite. Aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas accompagnée du paiement des frais. PAIEMENT PAR WWW.DOGSHOW.CA

No registration can be modified and registration fees can't be refunded after the deadline. No registration will be accepted if it isn't accompanied by payment of fees. PAYMENT BY WWW.DOGSHOW.CA

Dog Show.ca
S'INSCRIRE EN LIGNE @ WWW.DOGSHOW.CA

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS Interac Apple Pay

Des frais de service de 10 % s'appliquent sur les inscriptions en ligne ou par la poste.
Le paiement peut être effectué par carte de crédit ou Interac.

Dog Show.ca
ENTER ONLINE @ WWW.DOGSHOW.CA

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS Interac Apple Pay

A service charge of 10% will be assessed. This includes entries sent online or post using a credit card or Interac for payment.

VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS CI-DESSOUS : PLEASE READ THE INFORMATION BELOW:

Tous les chiens doivent être tenus en laisse sauf s'ils sont dans l'aire de recherche désignée pendant qu'ils sont jugés. Les chiens doivent être en contrôle en tout temps. SVP évitez les aboiements car nous sommes proche d'un quartier résidentiel.

All dogs must be on leash unless it is in the designated search area being judged. Dogs must always be under control. Please avoid barking as we are close to residential area.

Les recherches de contenants peuvent se faire à l'intérieur ou à l'extérieur. Les recherches extérieures peuvent inclure des véhicules.

Containers searches can be held inside or outside. Exterior searches can include vehicles.

Les chiens doivent porter des bottes ou chaussons lors des recherches sur les véhicules.

Dogs must wear boots during trials on vehicles.

La Société Canine de Québec inc. s'efforcera de garantir dans la mesure du possible le bien-être et la sécurité des chiens et de leur propriétaire, mais il n'assumera aucune responsabilité en cas de perte ou de dommage aux concurrents, à leurs biens personnels ou à leurs chiens.

Société Canine de Québec inc. will endeavor to ensure, to the extent possible, the well-being and safety of dogs and their owners, but will not assume any liability for loss or damage to competitors, their personal property or their dogs.

Seuls les chiens de race dûment enregistrés au CCC ou qui sont admissibles à un tel enregistrement peuvent être inscrits à ces concours. Dans le cas de chiens croisés, un numéro de compagnon canin (NCC) est requis.

Only breed dogs registered in the CKC or eligible for registration may be entered in these competitions. In the case of mixed breed dogs, a canine companion number (CCN) is required.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES / ADDITIONAL FEES

Selon les règlements du CCC, un montant de **11,50\$** par chien par concours doit être ajouté aux frais d'inscription si vous n'êtes pas en mesure d'inscrire sur le formulaire le numéro officiel d'enregistrement de votre chien au CCC. Le CCC ne confère aucun titre officiel tant que le chien n'est pas enregistré officiellement dans les registres du Club.

According to the CKC rules, an amount of \$11,50 per dog per competition must be added to the registration fee if you are unable to enter on the form the official registration number of your dog at the CKC. The CKC doesn't confer any official title until the dog is officially registered in the CKC's records.

IMPORTANT :

Le club organisateur du concours a le devoir et l'obligation de s'assurer qu'un juge, membre de l'exécutif du club, bénévole ou participant à un concours de travail de flair tenu en vertu des présents règlements n'est pas assujéti à une indignité. Le président du comité du concours de travail de flair doit sans tarder signaler au CCC toute infraction à ce règlement, et le CCC peut alors prendre les mesures qu'il juge appropriées sur réception d'un rapport présentant l'infraction à ce règlement.

It shall be the duty and obligation of the trial- giving club to see that a judge, club official, volunteer or any participant at an event held under these rules is not subject to indignities of any kind. The Event Committee Chair shall promptly report to the CKC any infringement of this regulation, and the CKC shall have the authority to take such action as it deems fit on receipt of a report indicating that this has occurred.

Le droit de participation pour non-membre s'applique aux chiens qui sont la propriété à part entière d'un non-membre du CCC résidant au Canada. Ce droit ne s'applique pas aux membres du CCC ou aux chiens dont un des copropriétaires est membre du CCC. Pour avoir droit au titre, les non-membres ont le choix de payer le droit annuel de participation pour non-membre ou de devenir membre du CCC. Le titre sera retenu si le paiement du droit de non-membre n'est pas reçu dans un délai de 30 jours de la notification et le chien ne pourra pas passer au prochain niveau. (Un formulaire de demande d'adhésion au CCC est disponible à www.ckc.ca sous la rubrique Services aux membres/Formulaires.) Le droit annuel de participation pour non-membre est basé sur l'année civile (de janvier à décembre) au cours de laquelle le chien s'est mérité le ou les titres.

The Non-Member Participation Fee applies to dogs wholly owned by a resident of Canada who is not a member of the CKC; it is not applicable to CKC members or dogs co-owned with a CKC member. In order for the title to be awarded, the non-member will have a choice to either become a CKC member or pay the Non-Member Participation Fee. Failure to comply within 30 days of notification will result in the title being withheld and the dog cannot be moved up to the next level. (For a Membership application, please go to www.ckc.ca under CKC Services and Forms On-Line). The Non-Member Participation Fee is fee paid in the calendar year (January – December) in which the dog achieved its title and/or titles.

HÔTELS ET MOTELS ACCEPTANT LES CHIENS **HOTELS and MOTELS ACCEPTING DOGS**

Comfort Inn Aeroport
1255 boul. Duplessis
Québec, Qc
(418) 872-5900

Hôtel Le voyageur
2250 boul. Ste-Anne
Québec, Qc
(418) 661-7701

Hôtel & Suites Normandin Québec
4700 boul. Pierre-Bertrand
Québec, Qc
(418) 622-1622/ 1-800-463-6721

Quality Suites
1600, rue Bouvier
Québec, Qc
(418) 622-4244

Vérifier auprès de l'établissement lors de la réservation.
Check with the property when booking.

DIRECTIONS ROUTIÈRES JUSQU'AU SITE DU CONCOURS:

À partir de Québec et Pont Pierre-Laporte, Autoroute 73N. Prendre sortie 308 Autoroute 40E/73N direction Ste-Anne de Beaupré/Saguenay/blv Masson/blv de l'Ormière, Gardez la gauche autoroute 40 E/73N. Prendre Sortie 313 pour Autoroute 73N/Québec 175N direction Saguenay/Alma. Suivre 175N. Prendre sortie 157 blv du Lac direction Lac Beauport. Vous êtes à 3,7 km du site. Aux feux de circulation tournez à droite. L'entrée du site se trouve devant.

À partir de Montréal/Trois-Rivières: Direction Autoroute **40E**, prendre la sortie 307N pour Autoroute 73N/40E/Autoroute Henri IV Nord en direction de Saguenay/Ste-Anne de Beaupré. Suivre Autoroute 73N. Prendre sortie 308 Autoroute 40 E/73N direction Ste-Anne de Beaupré/Saguenay/blv Masson/blv de l'Ormière, Gardez la gauche autoroute 40 E/73N. Prendre Sortie 313 pour Autoroute 73N/Québec 175N direction Saguenay/Alma. Suivre 175N. Prendre sortie 157 blv du Lac direction Lac Beauport. Vous êtes à 3,7 km du site. Aux feux de circulation tournez à droite. L'entrée du site se trouve devant.

TRIAL SITE DIRECTIONS

From Quebec and Pont Pierre-Laporte: Hw 73N. Take exit 308 Hw 40E/73N direction Ste-Anne de Beaupré/Saguenay/blv Masson/blv de l'Ormière. Keep left Hw 40 E/73N. Take exit 313 to Hw 73N/Québec 175N direction Saguenay/Alma. Follow 175N. Take exit 157 blv du Lac direction Lac Beauport. You are at 3,7 km from trial site. Turn right at lights. The entrance of trial site is straight ahead.

From Montréal/Trois-Rivières: Direction Hw **40E**, take exit 307N to Hw 73N/40E/Hw Henri IV Nord direction to Saguenay/Ste-Anne de Beaupré. Follow Hw 73N. Take exit 308 Hw 40E/73N direction Ste-Anne de Beaupré/Saguenay/Blv Masson/Blv de l'Ormière. Keep left Hw 40 E/73N. Take exit 313 to Hw 73N/Québec 175N direction Saguenay/Alma. Follow 175N. Take exit 157 blv du Lac direction Lac Beauport. You are at 3,7 km from trial site. Turn right at lights. The entrance of trial site is straight ahead.



Pour plus d'information sur le site, voici le lien: <https://www.acrobatx.com>
For more information on the site, here is the link : <https://www.acrobatx.com>

Les participants sont responsables de garder le site propre. Veuillez ramasser les besoins de votre chien.

Exhibitors will be responsible for clean up on the grounds and surrounding areas for their dogs.

Il n'y a pas de cantine sur place. Plusieurs restaurants sont proches du site.
There is no on-site canteen. Many restaurants are close to the trial site.